



Compte rendu de l'Assemblée générale ordinaire du 15 juillet 2013

F 04170 THORAME-HAUTE
Association loi 1901
N° de dossier W042000206
N° de SIREN 533 420 659 00013

Procès verbal de séance

L'assemblée générale ordinaire de l'association s'est réunie sur convocation écrite du Président conformément aux délais prévus par les statuts, le 15 juillet 2013 à 18h à la chapelle Notre-Dame du Serret.

En présence de Paul GIRAUD, Président, Félix JAUME, Vice-Président, et Christophe EUGENE, Trésorier. Le Secrétaire Benoît GIRAUD est excusé.

Les statuts de l'association ne prévoient pas de quorum pour les assemblées générales ordinaires (article 21). A titre indicatif, sur 48 adhérents à jour de cotisation (hors Mairie), 28 sont présents ou représentés. Avec les invités, plus de 30 personnes sont présentes.

Ordre du jour :

- Bilan moral, rapport du Président,
- Orientations pour la nouvelle année,
- Bilan financier, rapport du Trésorier,
- Elections : Conseil d'administration,
- Montant des cotisations,
- Questions diverses.

Yves Roux est nommé président de séance. (Il n'y a pas d'obligation statutaire à désigner un président de séance.) La séance est ouverte à 18h.

Le président de l'association remercie les participants venus nombreux et les représentants des différentes associations, dont Marc Liboà qui met gracieusement son matériel à disposition pour la tenue de la réunion.

▪ **Bilan moral, rapport du Président**

Le président dresse un bilan général positif avec de nouveaux adhérents venus du village et des alentours, et dont il salue la présence. L'association bénéficie d'une bonne visibilité grâce à un effort maintenu de communication et de partage des informations (lettres d'informations, petites publications). Il rappelle aussi les bonnes relations entretenues avec les différentes associations de la commune et la Municipalité.

Les recherches historiques se sont poursuivies avec l'amorce de la mise en valeur des résultats sur différents sites (voir rapport d'activités). Cette année, l'accent est aussi mis sur l'archéologie grâce aux bons contacts établis par l'association. A travers ces différentes activités, l'association prend pleinement sa place dans la vie du village.

Ce bilan est toutefois à contraster du fait des lenteurs administratives. Il rappelle aussi les limites du bénévolat liés à la disponibilité des adhérents et surtout des dirigeants. Il souhaiterait, une nouvelle fois, un renforcement du conseil d'administration.

► Principaux points du rapport d'activités

L'action de l'association, se poursuit sur deux axes principaux, dans la continuité de la précédente assemblée générale :

- 1/ La poursuite des travaux de N.-D. du Serret : concernant les dossiers en cours pour l'aménagement de N.-D. du Serret, la pose des fermetures et l'électrification se poursuivent malgré quelques lenteurs (de même que le bornage de la parcelle qui est toujours prévu) ;
- 2/ La réalisation de manifestations (expositions, conférences, etc).

▪ **Notre-Dame du Serret, entretiens et travaux**

→ **Entretien** : Le nettoyage de la parcelle (désherbage) et de l'intérieur (balayage, rangement) a été réalisé le 10 juillet par pas moins de 8 bénévoles. Merci à Claude Jauffred, Jakline Eid, Christophe Eugène, Paul Giraud, Félix Jaume, Marc Jauniaux, Jean-Claude Serme et Armel Aubert. Il s'est conclu par un apéritif bienvenu.

→ Une **boîte à lettres** est posée à l'entrée de la parcelle, en bord de route.

→ **Fermetures** : Concernant la pose des fenêtres et portes, le dossier suit son cours. Un seul devis a pu être retenu, celui de l'entreprise Barbaroux, pour un montant de 3169,40 € TTC. La part de financement de l'association est de 475,41 € (15 %), en conformité avec la décision prise lors de l'AG 2012. Le conseil municipal a approuvé une dépense de 792,35 € (25 %) lors de sa délibération du 18 mars 2013.

Des dossiers de demandes de subventions, préparés par le président, ont été envoyés par la commune aux collectivités territoriales :

- Le Conseil général a répondu par la négative (1267,76 €, 40 %). D'autres démarches sont entreprises pour renouveler cette demande.
- Le Conseil régional a reçu le dossier en juin, il sera proposé à la délibération de septembre 2013, ou bien au début de 2014 (633,88 €, 20 %, versés sur présentation de la facture acquittée).

→ **Electricité** : Un coffret électrique a déjà été installé au bord de la route, en contrebas de la parcelle, lors de précédents aménagements communaux. ERDF vient de donner son accord pour tirer une ligne depuis ce point jusqu'à l'intérieur de la chapelle. Cette ligne devra passer en souterrain sous le mur afin de ne pas entacher la façade.

- Ceci nécessite l'ouverture d'une tranchée conforme aux normes en vigueur. Le Conseil municipal n'ayant pas délibéré pour la prise en charge de ces travaux, l'association sera amenée à faire appel au bénévolat. Un certain nombre de membres signale se mettre à disposition et Charly Grac propose sa mini-pelle.
- Il s'agit de convenir d'une date de réalisation dans le courant de l'été.
- Cette tranchée ne doit pas entailler le sous-sol et perturber les couches archéologiques présumées. Ch. Grac propose de la tracer en suivant le bas de la parcelle puis en empruntant le chemin. Cette proposition sera discutée ultérieurement avec le responsable de l'archéologie départementale Mathias Dupuis.
- Il faudra également vérifier les normes pour les lieux accueillant le public (statut du lieu public ou privé, surface -100 m²). Il n'y a pas de contraintes particulières à attendre d'un bâtiment de ce type aux capacités limitées.

→ **Diagnostic d'archéologie préventive** : Xavier Margarit, chargé du département 04 au Service régional de l'archéologie (SRA), DRAC de Provence-Alpes-Côte d'Azur / ministère de la Culture, et Mathias Dupuis, responsable du Service départemental d'archéologie (SDA) du Conseil général des Alpes-de-Haute-Provence, chercheur associé au LA3M (UMR 7298), sont venus le 30 avril sur le site pour vérifier les conditions

d'application du Code du Patrimoine en matière d'archéologie. Ils ont été reçus par un représentant du maire, Félix Jaume, Christophe Eugène et Jakline Eid pour l'association.

Le site de Notre-Dame du Serret interroge sur la transition entre la période gallo-romaine et le début de la christianisation (site de l'évêché d'Eturamina ?). Mathias Dupuis est spécialiste de cette période.

Cette visite a deux conséquences :

- L'Etat a envoyé, le 11 juillet, à José Michel une lettre de rappel de la réglementation en matière d'archéologie concernant les détériorations qu'il fait subir au site, et notamment au cimetière sur la partie limitrophe de sa parcelle.
- Le SRA est d'accord pour financer un « diagnostic d'archéologie préventive », dans le cadre de travaux à réaliser autour et dans la chapelle (destruction de la baignoire à moutons, tranchée électrique, réfection du sol...), sur la demande du maire, préalable à ces travaux, et confié au SDA. Le SDA fournirait alors un document exhaustif du résultat de cette fouille (description, coupes stratigraphiques, photo, interprétations).

Un compte-rendu de cette réunion du 30 avril a été envoyé au maire ; un document de présentation de cette procédure lui a été remis lors de son entrevue avec Félix Jaume et Jakline Eid le 26 juin. Cette question devrait être abordée lors d'un prochain conseil municipal.

Rappel :

- Le réaménagement de la baignoire à moutons a donné lieu à une première fouille réalisée par G. Lemaire, de la DRAC, qui a révélé un bâtiment et des sépultures datés approximativement des IIe / IIIe siècles après J.C.
- Une partie de la commune est classé « zone archéologique de saisine sur les dossiers d'urbanisme » par arrêté préfectoral du 7 avril 2006.
- Le diagnostic d'archéologie préventive est une recherche scientifique, encadrée par la loi, ordonnée par le SRA, financée par l'Etat, qui met à disposition de la commune, gracieusement, les résultats de la fouille. Cf. le témoignage de Jean-Claude Serme qui en a bénéficié lors de la construction de sa maison. [Réf. : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?cidTexte=LEGITEXT000006074236>]

Interventions :

Aline Sarti propose de demander l'avis de la Commission de sécurité pour organiser des aménagements dans la chapelle.

Charly Grac signale qu'il en fait partie.

▪ **Communication : parution d'un article dans le journal de l'intercommunalité**

Sur la proposition de Félix Jaume, un article collectif a été produit pour le n° 20, été 2013, de la revue *Aux Sources du Verdon*. Il met à l'honneur quelques exemples de sites et monuments étudiés par les représentants des associations du patrimoine de la commune – Thorame-Village (Félix Jaume, Jakline Eid), Ondres (Christophe Eugène), La Colle-Saint-Michel (Aline Sarti), Peyresq (Louise Sgaravizzi).

▪ **Projet muséographique du Pays A3V : Secrets de fabriques**

L'association a livré des articles et des illustrations pour le projet touristique « Secrets de Fabriques ». Les sites concernés sont le pont du Moulin et la gare de Thorame-Haute. De petits panneaux viennent d'être mis en place par le Pays A3V, en lien avec une application numérique téléchargeable sur un smart phone ou sur une tablette ; l'inauguration du dispositif est prévue pour début août. Cette livraison a demandé un gros travail à Félix Jaume, Paul Giraud et Jakline Eid ; l'APSPCTH reste propriétaire de ces écrits et disposera du résultat des recherches effectuées pour une mise à disposition de contenus plus exhaustifs.

▪ **Archives Boyer**

Ces documents de l'association représentent plusieurs centaines de feuillets qui viennent en complément des archives départementales et d'autres archives privées. Pour mémoire, ils concernent une riche famille de

commerçants qui habitait l'actuelle maison Brieu. Les documents ont été intégralement numérisés par Bernard Vautrin, que nous remercions encore vivement pour ce gros travail. Une copie a été confiée à Eric Fabre, historien, qui écrit un livre sur l'industrie drapière dans le Haut-Verdon, et qui donnera une lecture renouvelée après la thèse de Mireille Mistral publiée en 1951.

Interventions :

Aline Sarti signale que toutes les archives Boyer identifiées à ce jour – soit 2000 feuillets de quatre sources différentes - sont numérisées sur un cédérom, dont un exemplaire a été remis à l'APSPCTH. Les documents sont essentiellement des livres de comptes couvrant principalement la période qui court du XVIIe au XVIIIe siècle. Ils sont d'une richesse exceptionnelle sur la vie quotidienne, et remplissent utilement la « page blanche » que représente notre territoire qui souffre d'un déficit de recherche historique. Elle propose qu'un groupe de travail se constitue afin de se partager le dépouillement, la transcription et l'étude de ces documents, pour en assurer la valorisation.

Louise Sgaravizzi et Jakline Eid se portent volontaires. Louise Sgaravizzi signale un Boyer curé à Peyresq.

▪ ***Chemins du patrimoine***

Paul Giraud a déjà réalisé un travail important de recherches sur les sites remarquables du village, et prospecté pour la réalisation de panneaux de présentation. Deux sites sont déjà bien documentés, la chapelle Notre-Dame du Serret et la chapelle Saint-Roch.

Il suggère une coopération avec les associations des hameaux afin d'étendre cette proposition à l'ensemble de la commune.

Les contenus rassemblés à ce jour pourraient d'abord être mis en ligne sur le site de l'association afin d'en assurer une première utilisation et un retour de réactions, avant une rédaction définitive sur des panneaux. Toutefois, la réalisation de ce projet reste conditionnée par la bonne disponibilité des bénévoles (et la question du financement).

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

▪ **Orientations pour la nouvelle année**

Il est proposé de poursuivre le programme en cours, à savoir, le suivi des dossiers pour le Serret déjà abordé et la reconduction des opérations tournées vers le public (conférences, expositions, etc).

Pour cet été 2013, signalons notamment :

▪ ***Deux conférences sur l'archéologie*** sont prévues en août :

- Le vendredi 2 août, sollicité par l'APSPCTH, Mathias Dupuis, chef du service départemental d'archéologie depuis 2011, a accepté de présenter les résultats de deux années de fouilles dans le département.
- Le jeudi 8 août, sur proposition de l'association Art et culture Fabri de Peiresc et en collaboration avec l'APSPCTH, Julie Emeric, archéologue en poste à l'INRAP, évoquera « Le métier d'archéologue : recherches récentes dans le Haut Verdon ». Julie Emeric a été "parrainée" par l'association lors de son stage au SRA ; elle a également étudié le moulin du Riou d'Ondres.

▪ ***Projet d'exposition***

Pour la fête patronale, une exposition de cartes postales anciennes sur le village est en cours de réalisation à partir de différentes des collections privées, accompagnées de relevés du cadastre ancien.

▪ ***Proposition de mise à disposition de la Chapelle N.D. du Serret***

Armel Aubert, artiste peintre installé à Thorame-Haute, propose de montrer une sélection de ses œuvres, durant un mois (25 juillet – 25 août), dans la chapelle. L'assemblée est plutôt favorable à cette proposition avec quelques réserves :

- Une convention devra être signée entre l'APSPCTH et l'artiste spécifiant que l'exposition des œuvres se fait aux risques et périls de l'artiste, et qu'aucun dédommagement ne sera exigé de la part de l'APSPCTH. Le conseil d'administration en règlera les modalités et le détail.
- Ce n'est pas un projet porté par l'APSPCTH, il n'entre donc pas dans son bilan d'activité.
- Armel Aubert devra préalablement s'acquitter de la cotisation à l'association et fournir une attestation d'assurance.
- Les interventions qui pourraient avoir lieu dans la chapelle durant la période d'exposition, seront prioritaires

Sur ce point, Charly Grac indique la nécessité refaire un drain le long de la façade sud.

▪ **Chapelle St-Roch, "chemin de St-Antoine", Proposition de nettoyage, débroussaillage**

Il est envisagé de nettoyer le chemin Saint-Antoine jusqu'au pont du Moulin, autre axe choisi pour un « chemin du patrimoine ».

De même pourrait être envisagée une opération autour de la chapelle Saint-Roch (nettoyage, drain). Une notice historique pourrait être placée à cette occasion. Toutefois la mairie est déjà intervenue pour débroussailler les alentours de la chapelle.

Interventions :

Charly Grac rappelle la nécessité de petits travaux d'entretien sur le bâtiment (toitures, étanchéité).

Et pour le printemps-été 2014 :

▪ **Film sur Philippe Hosiasson**

La projection du film consacré au peintre Hosiasson, réalisé par David Grimberg, prévue pour ce mois d'août, ne peut se faire car la sortie du film a dû être reportée.

David Grimberg avait été reçu par Félix Jaume et Paul Giraud en 2012 pour tourner les scènes sur la commune. La projection est différée à l'été 2014.

▪ **Participation à la commémoration du centenaire de la Grande Guerre (1914-1918)**

Félix Jaume et Jakline Eid proposent deux pistes de travail :

- la correspondance reçue par Elisa Jauffred, d'Ondres, marraine de guerre, qui pourrait donner lieu à une exposition à la chapelle Notre-Dame du Serret, et/ou à un enregistrement des textes avec un accompagnement musical ;
- l'hommage aux « Morts pour la Patrie » qui figurent sur le Monument aux Morts, sous la forme d'un parcours dans le village avec des arrêts devant leurs anciennes maisons, et la lecture de textes politiques et littéraires de l'époque (par des adultes et des enfants).

Il s'agit de retrouver ces maisons dans les archives municipales et départementales, ainsi que des informations complémentaires sur ces soldats, sans oublier les mobilisés dans les archives militaires, ce qui représente un gros travail.

Interventions :

Yves Roux évoque le travail déjà bien avancé à Thorame Basse : livre, exposition, conférence, films.

Louise Sgaravizzi signale le carnet d'un peyrescan qui décrit, à son retour, son vécu de la guerre, sans oublier le tableau conservé dans l'église de Peyresq réalisé par ceux qui ont été mobilisés.

Aline Sarti évoque le journal tenu par les femmes de La Valette.

Ce programme ne soulève pas de question et est approuvé par l'assemblée.

▪ **Bilan financier, rapport du Trésorier**

Pour l'exercice 2012/2013 (15 Août 2012 - 10 juillet 2013), les comptes font apparaître des soldes positifs de 276,41 € au compte courant Crédit Mutuel et de 6 060,13 € sur le livret bleu associatif soit 6 336,54 € au total. Cet exercice dégage un excédent de 736 € car il y a eu très peu de travaux (réalisation des fermetures et de l'électrification du Serret en attente). Tous les postes sont en diminution ou stables (mais ne comprennent pas les différentes charges liées aux activités de l'été 2013). Les dépenses sont de 630,13 € et les recettes de 1 366,13 €. Dans le détail (entre parenthèse sont donnés les chiffres de l'exercice précédent) :

Produits		Charges	
Cotisations	940,00 (900,00)	Assurance	197,50 (200,48)
Dons	100,00 (115,00)	Travaux/équipement Serret	27,30 (805,03)
Subvention de la Commune	200,00 (200,00)	Frais de déplacement / représentation	56,06 (130,99)
Placement (intérêts)	120,13 (106,71)	Frais de réception (apéritifs AG et travaux)	54,29 (115,86)
Vente livres	6,00 (318,00)	Frais postaux et communication papier	188,08 (353,84)
		Adhésion à divers organismes	20,00 (80,00)
		Fournitures (bureau, divers)	53,90 (28,55)
		Frais bancaires	33,00 (32,20)
Total	1366,13 (1639,71)	Total	630,13 (1981,57)

Excédent 736,00

Les comptes sont tenus à disposition. Ce bilan financier est approuvé à l'unanimité.

Bilan prévisionnel pour 2013-2014 :

Produits		Charges	
Cotisations	960	Assurance	160
Dons	60	Travaux ND Serret (Fermetures 500, Electrification 500, Autre 250)	1 250
Subvention Mairie	200	Frais de déplacement / représentation	70
Placement (intérêt)	100	Frais de réception	100
Vente livres	50	Frais postaux et communication papier	200
Utilisation de l'épargne	526	Adhésion à diverses associations	20
		Fournitures (bureau et divers)	60
		Frais bancaires	36
Total	1 896	Total	1 896

Les sommes pour chaque poste sont reconduites et légèrement majorées, excepté celles des travaux à prévoir (ils devraient être de plus grande ampleur avec la réalisation des travaux).

Le changement de contrat d'assurance nous permettra d'économiser plusieurs dizaines d'euros par an. Les montants liés à la participation de l'association aux travaux sont donc reconduits (votés lors de la précédente AG).

L'assemblée approuve le budget prévisionnel.

▪ **Montant des cotisations**

Il est décidé à l'unanimité de reconduire le montant de la cotisation à 20 € pour toutes les catégories de membres (particuliers et associations), en rappelant que chacun est libre de donner plus. Il est aussi rappelé que les cotisations et le courrier sont à envoyer au président ou au Serret et non à la mairie.

▪ **Elections : Conseil d'administration**

Paul Giraud signale que, selon les statuts, le Conseil d'administration, qui devrait être composé de sept membres, est renouvelable par tiers tous les deux ans. Faute de candidats, des postes demeurent vacants.

Félix Jaume argue de son âge pour se retirer de la vice-présidence, et ce malgré les regrets exprimés par l'assemblée. Membre de l'association depuis son origine, il a repris le poste de présidence à la suite de Jeanine Roux, pour huit années de travail. Il souhaite aujourd'hui que de plus jeunes poursuivent l'élan de l'association.

Il est proposé à Jakline Eid, résidente permanente et spécialiste du patrimoine, de rejoindre le conseil. L'assemblée salue cette proposition.

La nouvelle composition du Conseil d'administration est adoptée à l'unanimité :

- Paul Giraud, président
- Christophe Eugène, trésorier
- Jakline Eid, secrétaire
- Benoît Giraud, secrétaire-adjoint.

▪ **Questions diverses**

Paul Giraud invite les représentants des associations partenaires de la commune à présenter leurs projets.

- Louise Sgaravizzi (association du Village de Peyresq) annonce la fête organisée à Peyresq les 24 et 25 août, avec le concours d'André Peyron et d'un groupe provençal. Elle présentera à cette occasion une conférence sur l'état des recherches historiques menées à Peyresq. L'association compte 70 membres.

- Christophe Eugène (Association pour la sauvegarde d'Ondres) annonce l'ouverture d'une nouvelle exposition de peintures "Ondres vu par les Ondraincs" ; le vernissage aura lieu le 20 juillet. Il signale le nouveau dallage de la fontaine réalisé par la mairie qu'il tient à remercier. La fête d'Ondres aura lieu le 10 août, tous sont cordialement invités. L'association compte 84 adhérents.

- Aline Sarti (Les Amis de la Colle-St-Michel) est d'accord pour organiser une visite du village à une date à déterminer.

La séance est levée à 19h45. L'assemblée générale se conclut par un apéritif offert par l'association, en présence du maire qui rejoint alors le site.

Le président,
Paul Giraud

Le trésorier,
Christophe EUGENE

La secrétaire,
Jakline Eid